



# FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

## Ligue de Wilaya de Football de Ain-Defla



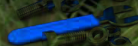
BULLETIN OFFICIEL N° 06



DU 09 NOVEMBRE 2017

SAISON SPORTIVE 2017/2018

WEB



Site internet : [www.lwfaindefla.com](http://www.lwfaindefla.com)

Stade Chahid « Khellal Abdelkader » à Ain-Defla

Tél/Fax : 027.50.60.86 & 027.50.60.87



**BUREAU DE LIGUE  
REUNION DU 08/11/2017**

Le Bureau de ligue s'est réuni en séance ordinaire le 08/11/2017 à 14h00 au siège de la LWF sous la présidence de Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya de Football de Ain-Defla.

Etaient présents :

**MM-BELKACEMI Mohamed, Secrétaire Général**

-**HARTAOUI M'hamed, Directeur de l'organisation Sportive**

-**HADJ SADOK Mohamed, Directeur de l'Administration et des Finances**

-**Maitre BOUZEKKAR Mansour, Juriste, Président de la Commission de Discipline**

-**MESSAS Noureddine, Directeur Technique de Wilaya**

-**TRAKA Yassine, Directeur de Wilaya de l'Arbitrage**

-**TEMMARIA Abdelmlah, Président de la Commission des jeunes**

-**SMARA Benaouda, médecin de Ligue**

-**BEDDERI Ahmed, membre**

-**BACHIR BEY Mustapha, membre**

-**Était absent (excusé) mr TERCHI Kouider, membre**

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya a entamé les points inscrits à l'ordre du jour.

Les membres ont reçu en audience MM- les Présidents des CSA/ USK et OMT où des explications utiles leurs ont été données.

Certains points importants ont été ensuite abordés parmi lesquels figurent l'arbitrage, la formation et les préparatifs du stage des entraîneurs – session 2 ainsi que le championnat et le suivi des catégories de jeunes qui constituent les principaux points classés prioritaires.

Après avoir entendu les exposés présentés par les Responsables de la ligue, Mr le Président de Ligue les a exhorté à plus de rigueur en privilégiant l'éthique sportive, l'esprit d'équipe et les valeurs sportives lesquels doivent être défendus afin que ce sport préféré et populaire soit métissé.

Il a rappelé, outre, qu'une attention toute particulière doit être accordée aux jeunes et à la formation des deux corporations (entraîneurs et arbitres) et particulièrement au strict strict et rigoureux des lois et règlements régissant le football.

**COURRIER ARRIVEE**

**F.A.F.**

-Invitation à la réunion de travail à Constantine c/ avant-projet d'amendement des RG de la FAF- le 10/11/2017- Pris note.

**L.R.F. BLIDA**

-lettre n° 233 relative à la tenue des causeries à l'adresse des arbitres programmées le 02/11/2017 à 15h à Ain Defla- Pris note

-Télégramme n° 224-° tour coupe d'Algérie « s » CRBéniTamou/ESFirme le 03/11/2017 à 415h à El Khemis- Pris note

Télégramme n°226- 4°tour coupe d'Algérie « S » IRBBM/ASO B le 03/11/25017 à 5h à Rouina- Pris note

-Télégramme n° 227- 4° tour coupe d'Algérie « S »- CRB Attaf/ESM Koléa le 03/11/2017 à 15h à Miliana- Pris note

-Télégramme n° 229- 4° tour coupe d'Algérie « S » RAAD/ORBOF le 04/11/2017 à 15h à Rouina-Noté

-Télégramme n° 231- 4° tour coupe d'Algérie « s-SCAD/USM Hadjout 04/11/2017 à 15h à Boumedfaa- Noté

-Correspondance n° 234 relative au stage de formation- Calendrier des stades –session 2 pour les entraîneurs- Remis à la DTW.

-Correspondance n° 251 invitant le DWA a assisté à la délibération des matchs examens le 06/11/2017 au siège de la LRF Blida- DWA informé.

-Télégramme n°267- 2° tour coupe d'Algérie jeunes U-19- RAAD/M.OFarès- le 11/11/2017 à çh à El Attaf- Noté

-Télégramme n° 259-2° tour coupe d'Algérie jeunes U-19 et U-17 –ORBOF/SKAF le 11/11/2017 respectivement à 09h et 11h au stade de Rouina- Noté

- Télégramme n°261- 2° tour coupe d'Algérie jeunes U-19- CR Zaouia/JOumDrou le 11/11/2017 à 09h à Ain-Defla- Pris note
- Télégramme n° 263- 2° tour coupe d'Algérie U-19- WB Meftah/CM Blida le 11/11/2017 à 10h au stade de Boumedfaa-Noté
- Télégramme n°265-2° tour coupe d'Algérie jeunes U-17- RAAD/CRB Zaouia le 11/11/2017 à 11h à El Attaf- Pris note
- Télégramme n°267-2° tour coupe d'Algérie jeunes U-15- SCAD/CRB Zaouia le 10/11/2017 à 11h à El Attaf- Pris note
- Télégramme n° 269- 2° tour coupe d'Algérie- U-17- CRB Zaouia/CSA Ain-Merane le 11/11/2017 à 11h à Ain Defla- Noté
- Télégramme n° 271- 2° tour coupe d'Algérie jeunes U-15- ORBOF/SKAF le 10/11/2017 à 11h à Rouina- Noté
- Lettre n° 288- relative à l'homologation des stades- DOS informé
- lettre n° 278 relative à la causerie des arbitres programmée le 09/11/2017 à 15h- DWA avisé ainsi que les membres de la commission pour y prendre part.
- Télégramme n° 283- 5° et dernier tour coupe d'Algérie « S »- ASO/MCB Oued Sly le 25/11/2017 à 15h au stade chahid Belkebir à El Khemis- DOS informé
- Télégramme n° 287- 5° et dernier tour coupe d'Algérie « S »- CRB Sendjas/USM Hadjout le 25/11/2017 à 15h au stade chahidKhellal à Ain-Defla- DOS informé.
- Télégramme n° 285- 5° et dernier tour coupe d'Algérie « S »- CRB Zaouia/ RAAD le 25/11/2017 à 15h au stade de Boumedfaa- DOS informé.
- Télégramme n° 286- 5° et dernier tour coupe d'Algérie « S »- SKAF/ES Firme le 25/11/2017 à 15h au stade de Rouina- DOS informé

#### CLUBS

- Du CSA/OMT- demande d'audience auprès de la CD- Accordée
- Du CSA/CRBAS- demande de révision d'une sanction disciplinaire d'un joueur- Transmise à la CD
- Du CSA/NRB Bir-Demande de reprogrammation de la rencontre du 07/11/2017-\* Transmise à la DOS
- Du CSA/CRBB – Demande d'audience a/s arbitrage et délégué de la rencontre OM/CRBB en « S » du 04/11/2017- Remise à la DWA pour suite à donner
- Du CSA/IRBD- c/ désignation des arbitres- Transmise à la DWA pour étude

#### DIVERS

- Lettre de Mr SENNI Abdelhak, arbitre de wilaya sollicitant l'intervention de la LWF auprès du gestionnaire du stade d'El Attaf pour effectuer les entrainements-
- Lettre présentée par Mr SLAH Mohamed- sollicitant son intégration dans une commission de la ligue.- Pris note
- Lettre formulée par Mr KELLACI Fayçal- faisant part de son indisponibilité pour les 10 et 11/11/2017- Remise à la DWA

#### COURRIER DEPART

- Confirmation de participation à la réunion de travail initiée par la FAF à Constantine (du 10/11/2017)
- Programme des rencontres des 03 et 04/11/2017-Divisions honneur et Pré-honneur « S » adressé à la DJS.
- Programmes des rencontres des 07/11 et 10 et 11/11/2017 des divisions honneur et Pré-Honneur de la catégorie des séniors.
- Demande d'autorisation de la salle devant servir de la tenue de la causeries à l'adresse des arbitres programmée le 09/11/2017 à 15h.
- Lettre adressée à Mr le Président de l'APC de Ain-defla pour l'utilisation du stade tous les lundis, mardis et mercredis de 17h à 19h à compter du 06/11/2017.
- Télégrammes adressés aux Présidents des CSA de l'OM et CRBH- leur informant que leur rencontre « S » aura lieu le 07/11/2017 à 14h00 à Mekhatria (match retard)
- Télégrammes adressés aux Présidents des CSA de NRBBIR/CRBAS- leur informant que leur rencontre « S » aura lieu le 07/11/2017 à 14h00 à Oued Chorfa (Match retard)
- Invitations transmises aux Commissaires aux matchs pour la réunion de travail programmée le 09/11/2017 à 14h00 au siège de la LWF.

Le Secrétaire Général,  
**M.BELKACEMI**

Le Président de Ligue,  
**M.MAHMOUDI**

**COMMISSION DE DISCIPLINE**  
**Séance du 07/11/2017**

**Etaient présents :**

- MM-BOUZEKAR Mansour, Juriste, Président de la Commission de Discipline  
 -TETBIRT Abdelkader, Secrétaire  
 -SAADI Mohamed Abderrezek, membre  
 -MAZOUZI Djilali, membre

La séance fut ouverte à 14h

**ORDRE DU JOUR :**

- Audience
- Exploitation du courrier arrivée (feuilles de matchs, rapports des officiels...)
- Traitement des affaires

**AUDIENCE :**

La commission a reçu en audience :

- MM- le Président du CSA/CRBB –c/ rencontre OM/CRBB en « S »- Explications données
- Les Secrétares du CSA/CRBEA et de l'IRBD ainsi que le joueur SMARA Larbi- Explications données

BILAN DES 1, 3, 4/11/2017- DIVISIONS HONNEUR ET PRE-HONNEUR « S »

Désignation	Nombre
-Nombre d'affaires	12
-Avertissements	44
-Contestations de décision	03
-Exclusion	06
Conduite incorrecte	-
-Amendes en DA	19.500

**TRAITEMENT DES AFFAIRES****DIVISION HONNEUR SENIORS****AFFAIRE N°037- Rencontre USD-CRBBOK en « S » du 03/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- CHENOUEFI Samir- Lic. N° 440282- USD- Comportement anti sportif
- KOUADRI Mohamed- Lic. N° 440286- USD-Comportement anti sportif
- TAIBOUNI Abdelhafid- Lic. N° 440242- CRBBOK -Comportement anti sportif
- BOUZAR-KOUADRI Hakim- Lic. N° 440156- CRBBOK-Comportement anti sportif
- MEKKI Aymen- Lic. N° 440151- CRBBOK- jeu dangereux
- HOUTI Mohamed- Lic. N° 440158- CRBBOK-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 038- Rencontre CRBEA-IRBD en « S » du 03/11/2017****JOUEUR EXCLU :**

- BENZERHOUDA Nabil- Lic. N° 440132- IRBD- Cumul de cartons -**Un (01) match de suspension ferme (art. 104 des RG/FAF).**

**JOUEURS AVERTIS :**

- LADAOUNI Mounir- Lic. N° 440144- IRBD- Contestation de décision- **Un (01) match de suspension ferme + amende de 1.000 DA pour l'IRBD (art. 102 des RG/FAF).**
- MAZARI Oussama- Lic. N° 440131- IRBD-Comportement anti sportif
- LARADJI Fayçal- Lic. N° 440139- IRBD-Contestation de décision- **Un (01) match de suspension ferme + amende de 1.000 DA pour l'IRBD (art. 102 des RG/FAF).**
- HADDOUCHE Billel –Lic. N° 440258- CRBEA-Comportement anti sportif
- MELLAK Oussama- Lic. N° 440257- CRBEA-Comportement anti sportif
- SMARA Larbi – Lic. N° 440267- CRBEA-Contestation de décision- **Un (01) match de suspension ferme + amende de 1.000 DA pour le CRBEA (art. 102 des RG/FAF).**



**AFFAIRE N° 039- Rencontre IRHD-CMBA en « S » du 03/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- SIMIANI Abdallah- Lic. N° 440437- CMBA-Comportement anti sportif
- ABDALLAH HIRTSI Mohamed- Lic. ,n° 440189- IRHD- Jeu dangereux
- ELBAA Soufiane- Lic. N° 440185- IRHD-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 040- Rencontre MRBB-MCB en « S » du 03/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- BECHERI Aboubaker- Lic. N° 440021- MRBB-Comportement anti sportif
- KORRI MOHAD Abdallah- Lic. N° 440073- MRBB-Comportement anti sportif
- MEKHALDI Mohamed Amine- Lic. N° 440034- MCB-Comportement anti sportif
- KERKOUCH Belkacem- Lic. N° 440338- MCB-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 041- Rencontre USK-IRBA en « S » du 04/11/2017****JOUEURS EXCLUS :**

- FODHIL AOUIDET Djilali- Lic. N° 440051- USK-Propos injurieux envers officiel – **Quatre (04) matchs de suspension fermes à/c du 06/11/2017 + Amende de 5.000 DA pour le club de l'USK (art 118 des RG/FAF).**
- TAIBI Mohamed Amine- Lic. N° 440521- USK- Propos injurieux envers officiel – **Quatre (04) matchs de suspension fermes à/c du 06/11/2017 + Amende de 5.000 DA pour le club de l'USK (art 118 des RG/FAF).**
- KOUIDRI-KOUCHIH –Lic. N° 440380- IRBA-Propos injurieux envers officiel – **Quatre (04) matchs de suspension fermes à/c du 06/11/2017 + Amende de 5.000 DA pour le club de l'IRBA (art 118 des RG/FAF).**

**JOUEURS AVERTIS :**

- BOUKEFOUSSA Abdelkarim- Lic. N° 440052- USK- jeu dangereux
- ABDOUNI Abderrezek- Lic. N° 440378- IRBA- jeu dangereux
- BOUKAICI Rachid- Lic. N° 440388- IRBA-Comportement anti sportif

**DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS****AFFAIRE N° 042- Rencontre CRSH-CRBAT en « S » du 01/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- TEMMAM Sid Ali- lic. N° 440609- CRSH-Comportement anti sportif
- TERRAFI Mohamed- Lic. N° 440598- CRSH- Jeu dangereux

**AFFAIRE N° 043- Rencontre CRBB-NRBBIR en « S » du 01/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- CHOUIREB Mohamed- Lic. N° 440625- NRBBIR-Comportement anti sportif
- HEMAMDA Nadhir- Lic. N° 440564- NRBBIR-Comportement anti sportif
- AMRI Mourad- Lic. N° 440574- NRBBIR-Comportement anti sportif
- HEMMAMDA Mohamed- Lic. N° 440417- CRBB-Comportement anti sportif
- TEZGAET Mahfoud- Lic. N° 440405- CRBB-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 044- Rencontre CSAT-NCEA en « S » du 04/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- DJIR Mourad- Lic. N° 440095- CSAT- jeu dangereux
- AZOUZ Mohamed – Lic. N° 440309- NCEA-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 045- Rencontre CRBAL-CRBD en « S » du 04/11/2017****JOUEURS AVERTIS :**

- HARIZI Mohamed Amine- Lic. N° 440230- CRBAL-Comportement anti sportif
- AZAZ Abdeldjalil- Lic. N° 440219- CRBAL-Comportement anti sportif
- BENZINA Abdenour- Lic. N° 440587- CRBD-Comportement anti sportif
- NEDATI Ali- Lic. N° 440317- CRBD-Comportement anti sportif
- BELMATAOUI Noureddine- Lic. N° 440318- CRBD-Comportement anti sportif
- LARDJANE Youcef- Lic. N° 440422- CRBD-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 046- Rencontre CRBAT-OMT en « S » du 04/11/2017**

**JOUEURS AVERTIS :**

- DHANI Djilali- Lic. N° 440467-Comportement anti sportif
- ADDOUCHE Billel- Lic. N° 440449- CRBAT-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 046- Rencontre OM-CRBB en « S » du 04/11/2017**

**JOUEURS EXCLUS :**

-FETOUHI Alaeddine- Lic. N° 4403925- CRBB- Touchant le ballon de la main à l'extérieur de la surface de réparation-  
**Deux (02) matchs de suspension fermes (art.110 des RG/FAF).**

-DAOUDI Abdellah- Lic. N° 440010- OM- **Comportement anti sportif (propos injurieux envers adversaire –Deux (02) matchs de suspension fermes + Amende de 1.500 da pour le club de l'OM (art. 112 des RG/FAF).**

**JOUEURS AVERTIS :**

- MEHREZ Iyes- Lic. N° 440061- OM-Comportement anti sportif
- METTAI Mustapha- Lic. N° 4401258-OM-Comportement anti sportif
- BOUSSAIDI Ali- Lic. N° 440060- OM-Comportement anti sportif
- TAKILELT Hakim- Lic. N° 440397- CRBB-Comportement anti sportif
- TAZGAYET Mahfoud- Lic. N° 440405- CRBB-Comportement anti sportif
- KORRI MOHAD Mohamed- Lic. N° 440580-CRBB-Comportement anti sportif

**AFFAIRE N° 048- Rencontre NRBBIR-CRBOC en « S » du 04/11/2017**

**JOUEURS AVERTIS :**

- LATRECHE Yacine- Lic. N° 440026- CRBOC-Comportement anti sportif
- MECHROUH Hocine- Lic. N° 440573- NRBBIR-Comportement anti sportif

La séance fut levée à 16H30

Le Secrétaire,  
**A.TETBIRT**

Le Président de la Commission de Discipline, Juriste,  
**M. BOUZEKKAR**



**DESIGNATIONS**  
**DIVISION HONNEUR « SENIOR » – 5<sup>ème</sup> JOURNEE**  
**DES 10 ET 11/11/2017**

DATES	HORAIRE	STADES	RENCONTRES
<b>VENDREDI</b> <b>10/11/2017</b>	<b>14 H 30</b>	BOURACHED	MCB – USK
		B.O.KHELIFA	CRBBOK – CMBA
		A.BOUYAHIA	IRBAB – IRHD
		AIN-DEFLA	USD – CRBEA
<b>SAMEDI</b> <b>11/11/2017</b>	<b>14 H 00</b>	B.O.KHELIFA	CRBOD – MRBB
		ROUINA	IRBA – ESB
		A.LECHIEKH	IRBD – CRBBEK

**DIVISION PRE-HONNEUR « SENIOR » – 4<sup>ème</sup> JOURNEE**  
**DES 03 ET 04/11/2017**

DATES	HORAIRE	STADES	RENCONTRES
<b>VENDREDI</b> <b>10/11/2017</b>	<b>14 H 30</b>	O.CHORFA	CRBOC – CRBAT
		EL AMRA	NCEA – CRBAL
		EL ATTAF	OMT – CRSH
		TAREK	CSAT – OM
		A.LECHIEKH	CRBD – NRBBIR
<b>SAMEDI</b> <b>11/11/2017</b>	<b>10 H 30</b>	A.LECHIEKH	CRBAS – CRBB



## CLASSEMENTS

### DIVISION HONNEUR « S »

RANG	CLUBS		PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF.	DEF
01	MCB	BOURACHED	12	04	04	00	00	08	00	+08	
-	USK	EL KHEMIS	12	04	04	00	00	12	06	+06	
03	IRBA	EL ABADIA	07	04	02	01	01	06	03	+03	
-	ESB	S.BOUABIDA	07	03	02	01	00	02	00	+02	
-	USD	DJELIDA	07	04	02	01	01	07	05	+02	
06	MRBB	BATHIA	06	04	02	00	02	06	03	+03	
-	CRBOD	O.DJEMAA	06	04	02	00	02	06	06	+00	
08	CRBBOK	B.O.KHELIFA	05	04	01	02	01	06	04	+02	
-	IRBD	DJENDEL	05	04	01	02	01	05	03	+02	
10	IRBAB	A.BOUYAHIA	03	03	01	00	02	07	11	-04	
11	CMBA	ARIBS	02	04	00	02	02	03	05	-02	
-	CRBEA	EL AMRA	02	04	00	02	02	01	03	-02	
13	IRHD	DJEBABRA	01	04	00	01	04	01	06	-05	
14	CRBBEK	B.E.KHALED	00	04	00	00	04	02	12	-10	-03

Classement arrêté à l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée, sous toutes réserves.

### DIVISION PRÉ-HONNEUR « S »

RANG	CLUBS		PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIF.	DEF
01	CRBOC	O.CHORFA	10	04	03	01	00	07	03	+04	
02	CRBAT	A.TORKI	09	04	03	00	01	05	02	+03	
-	CRBD	DJENDEL	07	04	02	01	01	07	03	+04	
04	CSAT	T.I. ZIED	06	04	02	00	02	06	05	+01	
05	DM	MEKHATRIA	06	03	02	00	01	04	03	+01	
-	CRBAS	A.SULTANE	06	02	02	00	00	03	03	+00	
-	CRBAL	A.LECHIEKH	05	04	01	02	01	05	03	+02	
-	NCEA	EL AMRA	03	04	01	00	03	04	07	-03	
-	DMT	TIBERKANINE	03	04	01	00	03	05	07	+01	
10	CRBB	BEN ALLEL	01	02	01	01	00	04	04	+00	
-	CRSH	SIDI HAMOU	01	02	00	01	01	02	04	-02	
12	NRBBIR	BIR BOUCHE	00	03	00	00	03	01	07	-06	-03

Classement arrêté à l'issue de la 3<sup>ème</sup> journée, sous toutes réserves.

DIRECTION DE WILAYA DE L'ARBITRAGE  
Séance du 07/11/2017

**Etaient présents :**

MM-TRAKA Yassine, Directeur de Wilaya de l'Arbitrage

-ATTOU Abdelkader, Secrétaire

-BEDDERI Ahmed, membre

-CHERIEF Mohamed, membre

**Etait absent :** Mr HAMRANI A/Rahmane(absent excusé)

La séance fut levée à 14h00

**ORDRE DU JOUR :**

-Audience

-Etude du courrier arrivée (feuilles de matchs, rapports des officiels ...)

-Traitement des affaires

-Désignation

-Divers

**AUDIENCE :**

-La commission a reçu en audience l'arbitre Mr BELAID Ali, c/ les réserves techniques du match OM/NCEA en « S » du 27/10/2017.

**COURRIER ARRIVEE :**

-Rapport d'évaluation des arbitres de Mr HAMRANI Abderrahmane, Evalueur.

La Commission a examiné les réserves techniques formulées par le club de l'OM (Mekhatria)

Ensuite , il a été procédé à la désignation des arbitres des 10 et 11/11/2017 des rencontres des deux divisions honneur et pré-honneur de la catégorie des séniors.

La séance fut levée à 15h30

Le Secrétaire ,  
**A.ATTOU**

Le Directeur de Wilaya de l'Arbitrage,  
**Y. TRAKA**

# DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

SÉANCE DU 07/11/2017

Etaient présents : MM. HADJ SADOK Mohamed, DAF  
. MALKI Mohammed, Secrétaire

**La séance fut ouverte à 10h00**

**Ordre du jour :**

1-Etat des recouvrements des amendes.

Clubs	Cat	B.O	Date	Affaire	Com	Montant
OMT	S	05	02/11/2017	25	C D	10.000,00
IRHD	S	05	02/11/2017	27	C D	1.000,00
CRBEA	S	05	02/11/2017	29	C D	1.000,00
CRBAL	S	05	02/11/2017	32	C D	1.000,00
CRBOC	S	05	02/11/2017	32	C D	5.000,00
NCEA	S	05	02/11/2017	34	C D	2.000,00
CRBAS	S	05	02/11/2017	35	C D	1.000,00

**Très Important**

Conformément aux dispositions réglementaires de l'article 130 des RG/FAF (Juillet 2011) :

Les Amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe senior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 12H00

Le Secrétaire Permanent,  
M. MALKI

Le DAF,  
M. HADJ SADOK

MODALITES D'ACCESSION ET DE RETROGRADATION  
AU TITRE DE LA SAISON SPORTIVE 2018/2019

-DIVISION HONNEUR : 14 CLUBS  
-DIVISION PRE-HONNEUR : 14 CLUBS

**1<sup>ER</sup> CAS : AUCUN CLUB DE LA REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) NE RETROGRADE EN DIVISION HONNEUR DE WILAYA**

- LE CLUB CLASSE 1<sup>ER</sup> DE LA DIVISION HONNEUR ACCEDE EN REGIONALE DEUX :  $14-1=13$
- LE CLUB CLASSE 14<sup>EME</sup> ET DERNIER DE LA DIVISION HONNEUR RETROGRADE EN DIVISION PRE-HONNEUR :  
 $13-1=12$
- LES CLUBS CLASSES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>EME</sup> DE LA DIVISION PRE-HONNEUR ACCEDENT EN DIVISION HONNEUR :  
 $12+2=14$

**2<sup>EME</sup> CAS : UN CLUB DE LA DIVISION REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) RETROGRADE EN DIVISION HONNEUR**

- UN CLUB DE LA REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) RETROGRADE EN DIVISION HONNEUR DE WILAYA :  $14+1=15$
- LE CLUB CLASSE PREMIER DE LA DIVISION HONNEUR DE WILAYA ACCEDE EN DIVISION REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) :  $15-1=14$
- LE CLUB CLASSE 1<sup>ER</sup> DE LA DIVISION PRE-HONNEUR DE WILAYA ACCEDE EN DIVISION HONNEUR DE WILAYA :  $14+1=15$
- LE CLUB CLASSE 14<sup>EME</sup> ET DERNIER DE LA DIVISION HONNEUR DE WILAYA RETROGRADE EN DIVISION PRE-HONNEUR DE WILAYA :  $15-1=14$

**3<sup>EME</sup> CAS : DEUX CLUBS DE LA DIVISION REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) RETROGRADENT EN DIVISION HONNEUR DE WILAYA**

- DEUX CLUBS DE LA DIVISION REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) RETROGRADENT EN DIVISION HONNEUR DE WILAYA :  $14+2=16$
- LE CLUB CLASSE 1<sup>ER</sup> DE LA DIVISION HONNEUR DE WILAYA ACCEDE EN DIVISION REGIONALE DEUX (LRF BLIDA) :  $16-1=15$
- LE CLUB CLASSE 1<sup>ER</sup> DE LA DIVISION PRE-HONNEUR DE WILAYA ACCEDE EN DIVISION HONNEUR DE WILAYA :  $15+1=16$
- LES CLUBS CLASSES AVANT DERNIER (13<sup>EME</sup>) ET DERNIER (14<sup>EME</sup>) DE LA DIVISION HONNEUR DE WILAYA RETROGRADENT EN DIVISION PRE-HONNEUR DE WILAYA :  $16-2=14$

**IMPORTANT :**

UN CLUB RELEGUE ADMINISTRATIVEMENT NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE INCLUS  
PARMI LE NOMBRE DE CLUBS RETROGRADANT EN DIVISION INFERIEURE.  
UN CLUB RELEGUE SPORTIVEMENT NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE REPECHE